

L'AFASEC publie son Observatoire Social édition 2011 sur l'activité d'entraînement des chevaux de courses

Près de 75 000 emplois dans la filière hippique

4 069 salariés des écuries de courses	246 hippodromes	2 782 réunions
18 000 courses	28 660 chevaux de courses	2 880 entraîneurs

Chantilly, le 13 juillet 2011 – L'AFASEC vient de publier les résultats de son Observatoire Social sur l'activité d'entraînement des chevaux de courses en France de 2011. Une activité qui s'exprime sur 246 hippodromes et avec une présence sur 65 départements en France.

Derrière l'évènement d'une course il y a des savoir faire, des emplois et des entreprises qui composent un secteur dynamique. Ce rapport met en avant la contribution des 4,000 salariés qui travaillent dans cette filière phare de l'économie (les cavaliers d'entraînement et les lads-drivers) qui représentent 40% de l'emploi du secteur hippique en France.

Depuis 10 ans, on constate que le nombre de salariés continue de progresser (+11%). Cette population salariée est due notamment à un phénomène très sensible, l'augmentation du nombre de femmes (114% depuis 2001). Les femmes confirment chaque année leur place dans un secteur majoritairement masculin. Les salariés des écuries de courses sont âgés en moyenne de 29 ans et plus de la moitié d'entre eux a moins de 30 ans. Ces chiffres sont très stables depuis 2001 témoignant du maintien de l'attractivité des professions du monde hippique auprès des jeunes.

Le nombre d'entraîneurs au galop et au trot a connu une augmentation de 5,5% en 2010.

Chiffres clés 2010

- **une augmentation des salariés des écuries de course (4 069, +1%)**
- **un secteur qui se féminise encore plus (30% des salariés)**
- **une augmentation du nombre d'entraîneurs en 2010 (2 880, +5,5%)**
- **une population qui reste jeune dont l'âge moyen est de 29 ans**
- **plus de stabilité (20% mouvements de moins)**

EMPLOI

L'augmentation des salariés au cours des dernières années se réalise en grande partie avec l'arrivée des femmes dans les écuries de courses.

En chiffres

- En 2010, 4 069 personnes salariées travaillent à l'entraînement des chevaux de courses en France (chez un ou plusieurs employeurs).

- La filière compte 654 jockeys professionnels ou salariés.
- Le nombre de femmes a augmenté de 114% entre 2001 et 2010 (577 femmes salariées en 2 000 contre 1 237 en 2010) alors que le nombre d'hommes est toujours en diminution de 8,5%.

LES ENTRAINEURS*

Augmentation du nombre d'entraîneurs en 2010.

- Le nombre d'entraîneurs connaît en 2010 une augmentation de 5,5%
- Les autorisations d'entraînement au galop connaissent une baisse de 11,5% alors que les permis d'entraîneur augmentent d'environ 10 %.
- Depuis 2009, on constate une reprise du nombre d'entraîneurs de trot (+5,5%)

LES ECURIES**

886 écuries sont comptabilisées en France en 2010. Pour le galop, 27% des entraîneurs sont ainsi employeurs de main-d'œuvre, pour le trot, 33% des entraîneurs. Malgré une légère baisse par rapport à 2009, ces pourcentages sont relativement stables depuis 10 ans.

- Il y a 8 salariés par écurie en moyenne pour le galop et 3 salariés par écurie en moyenne pour le trot.

LA FORMATION AUX METIERS DES COURSES

L'institution des courses a confié à l'AFASEC le soin de former les personnels des écuries de courses aux métiers de cavalier d'entraînement, lad-driver, premier garçon, garçon de voyage, assistant entraîneur et entraîneur. Ces formations sont organisées autour des 5 écoles qui ont accueilli en 2010 près de 700 élèves. L'avenir passe par la formation des hommes et des femmes. L'année 2010 a été importante dans le développement et de la préparation de la mise en œuvre des nouveaux diplômes professionnels qui débiteront en septembre 2011 (CAPA en 2 ans et BAC PRO en 3 ans).

LES ACTIONS DE L'AFASEC

Association placée sous la double tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Ministère de l'Economie et des Finances, l'AFASEC poursuit 3 missions principales confiées par l'institution des courses (France Galop et la Société du Cheval Français) : la formation, le conseil et la prospective et l'action sociale, dans le secteur des courses hippiques. Il est dans le cadre de cette dernière mission que l'AFASEC publie chaque année cet observatoire social.

**Il existe différents statuts pour entraîner des chevaux de courses au trot ou au galop (licence, autorisation, permis...) qui permettent d'adapter son activité par rapport à un statut (salarié, indépendant, amateur), au nombre de propriétaires, au nombre de chevaux à l'entraînement.*

*** On parle d'écurie lorsqu'un entraîneur a eu au moins un salarié dans l'année.*

Contact presse : Penny SZCZEPANIAK tél : 03 44 62 41 87
pszczepaniak@afasec.fr www.afasec.fr

SOURCES : Les données qui ont permis la réalisation de l'Observatoire social de l'activité d'entraînement de chevaux de courses en France ont été extraites du fichier national de prévoyance des salariés des écuries de courses. Les informations relatives au nombre d'entraînement ont été communiquées par les sociétés France Galop et SECF suite aux déclarations des entraîneurs de chevaux de courses. Les informations concernant les emplois générés par l'activité hippique en France sont issues de l'annuaire Ecus 2011 (données 2010) ; elles ont été arrondies et sont communiquées à titre indicatif.